Actes du Séminaire Inra-Cirad

et

Journées préparatoires au Colloque régional

Coordonnateur : **Patrice GRIMAUD**

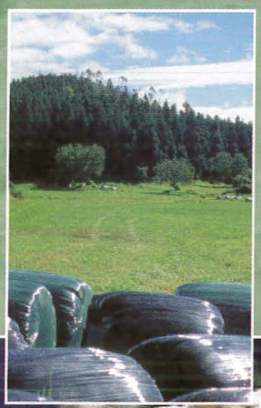

Les outils d'aide à la gestion des fourrages

13 - 17 mai 2002
Pôle Elevage du Cirad à la Réunion

Comité organisateur : **M. DURU, P. GRIMAUD, H. GUERIN, P. LECOMTE, P. THOMAS**

REGION REUNION VALORISONS NOS ATOUTS

INRA Institut National de la Recherche Agronomique

AFP UNION des ASSOCIATIONS FONCIERES PASTORALES

CIRAD

Le zonage à dire d'acteurs

Marc Piraux
Cirad Pôle Padef, BP 20, 97408 Saint Denis de la Réunion

0Simple et efficace, le zonage à dire d'acteur essaye de formaliser les connaissances que les acteurs locaux et régionaux ont de leur territoire. La démarche ne se limite pas à décrire les situations mais se veut opérationnelle. Il s'agit de connaître pour concevoir, planifier et suivre les actions de développement et d'aménagement du territoire. Pour ce faire, la démarche s'appuie sur ce que "disent et veulent" les acteurs (producteurs, techniciens, commerçants, élus locaux ou régionaux, etc...). Ceux-ci, en fonction des stratégies qu'ils développent et des intérêts qu'ils défendent ont déjà mentalement construit le territoire où ils interviennent. Il s'agit alors de formaliser ces représentations mentales pour créer les conditions d'un débat portant sur la gestion collective et l'aménagement concerté du territoire. Des données secondaires (recensements et documents bibliographiques et cartographiques) complètent cette mise en forme.

Cette formalisation des connaissances "populaires" en vue de l'action n'est cependant pas réalisée au hasard. Au contraire, des repères précis permettent une bonne localisation des unités identifiées sur les supports cartographiques. C'est à partir de cette articulation entre le fond cartographique proposé par les intervenants externes et les représentations mentales des décideurs locaux que peuvent alors s'exprimer les stratégies des acteurs en présence (l'État, la région, les collectivités locales, les entreprises, les organisations professionnelles...), les intérêts qu'ils défendent, leurs alliances, leurs conflits ou rapports de force ainsi que les compromis indispensables pour mettre en oeuvre un programme d'actions concerté. Ce dernier est accompagné de règles de gestion collectives et de contrôles avec gratification ou sanction des contrevenants.

Soucieuse d'intégrer les préoccupations souvent immédiates des populations locales aux exigences de durabilité des intervenants externes (qui apportent leur appui technique et financier) la méthode insiste sur la construction d'un dialogue fort entre partenaires. Celui-ci, dûment préparé et organisé permet de dépasser les simples considérations méthodologiques pour aborder le véritable débat entre partenaires que constituent les transformations des liens économiques et sociaux parfois tendus entre gestionnaires et usagers du territoire.

A la Réunion, cet outil a été testé avec succès dans le cadre du diagnostic nécessaire à la mise en place d'un CTE sur le Cirque de Cilaos.
Actuellement, sa mise en œuvre va être développée par l'ensemble des animateurs du plan d'aménagement des hauts.

Atelier 7

Interaction entre systèmes canniers et systèmes d'élevage

Animateur : **Jean-Guy AUGE** (Sica-Révia)
Rapporteur : **Jean-Michel MEDOC** (Cirad Padef)

Préliminaire : une démographie galopante sur un espace limité

Le recensement général de la population en 2000 a dénombré 706 300 réunionnais dont 85% occupent la frange littorale. Cette population en progression de 50% en 25 ans aspire à se loger, à se déplacer, à travailler dans des conditions favorables. Ce développement se fait au dépens de l'espace agricole qui ne représente désormais que 45 459 ha de SAU soit 18% du territoire (DAF, 2002).

La surface agricole est utilisée à 25 923 ha par de la canne à sucre. Un agriculteur sur deux est producteur de canne. Cette culture historique incarne le paysage rural réunionnais et reste la production majeure. La superficie d'une exploitation entièrement cannière est de 5,5 ha alors que la superficie moyenne d'une exploitation agricole à La Réunion est de 4,7 ha, et celle d'une exploitation de production animale atteint une quarantaine d'hectares. L'enjeu de cette agriculture, basée sur la culture de la canne à sucre, est d'améliorer le niveau d'auto-approvisionnement de l'île en ce qui concerne les besoins alimentaires et de développer l'exportation de produits frais ou transformés à forte typicité. L'agriculture réunionnaise est le secteur économique majeur avec le tourisme (500 000 visiteurs non réunionnais annuellement depuis plusieurs années). Il préserve des emplois dans les exploitations mais aussi dans les structures aval de transformation et de distribution.

En matière de productions animales, La Réunion est autosuffisante en viande de porc fraîche et la consommation de viande de volailles est prédominante. Le cheptel bovin est en constante augmentation dans la perspective d'un doublement de la production laitière.

Le fil de l'atelier

En introduction Jean-Guy Augé a présenté la Sica-Révia, groupement de producteurs de viande bovine créé il y a une vingtaine d'années. Ce groupement est un des moteurs de la mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts de la Réunion. Il compte actuellement 250 éleveurs bovins spécialisés dont 130 élevages engraisseurs situés dans la zone cannière qui produisent 2700 animaux engraissés par an. Le cheptel est composé de 4800 vaches représentant 80% des vaches adultes à la Réunion. La structure moyenne adhérente à la coopérative est constituée de 23 bêtes, et d'une superficie dédiée à la canne à sucre de moins de 5,5 ha. Les missions de la Sica-Révia sont d'une part de collecter les animaux dits maigres pour les distribuer chez les engraisseurs, et d'autre part d'assurer le retrait des animaux afin de les conduire à l'abattoir. Ils ont aussi dans leur prérogative depuis 1998 de transformer les 1200 tonnes de viande (soit 80% de la viande de bœuf produite localement) qui sont écoulées pour les 2/3 dans les grandes et moyennes surfaces de l'île. 50% de la viande vendue l'est sous la forme de carcasse fraîche et 45% est conditionnée.

Suite à cette présentation, Bernard de Ranchin, secrétaire du comité permanent de la canne, a dressé un portrait socio-économique, historique et environnemental de la filière canne à sucre à la Réunion. Les enjeux liés à la viabilité économique de la filière ont aussi été largement abordés. En 2000 la surface agricole utilisée par la canne à sucre est d'environ 26 000 ha. Elle est produite par 5000 chefs d'exploitations et engendre environ 10 000 emplois indirects (familiaux et salariés dans la logistique et la transformation). Le chiffre d'affaire annuel de la filière est de 120 millions d'euros. La canne à sucre est une culture rustique bien adaptée aux conditions réunionnaises. Elle résiste aux cyclones et limite l'érosion des sols. Par ailleurs elle façonne notre paysage depuis 180 ans et elle est le pivot de l'aménagement du territoire. En effet, les infrastructures réalisées et les autres activités de production le sont en fonction de son positionnement. Cette activité de production de canne à sucre a été au centre des débats qui ont abouti à un véritable partage du territoire